

Comité de ligne n° 13
Evian – Annemasse – Genève /
Bellegarde

13 décembre 2011
Thonon-les-Bains

Ordre du jour

- ▶ Actualité :Fréquentation, ponctualité
- ▶ Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER
- ▶ Synthèse hiérarchisée des demandes, comité de ligne précédent
- ▶ Études pour la desserte 2013
- ▶ Actualité travaux CEVA

L'ACTUALITE DE LA LIGNE

FRÉQUENTATION ET QUALITÉ DE SERVICE

FREQUENTATION

Fréquentation régionale (Nb de voyages) :

26 770 000

Évolution :

5.1%

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages) :

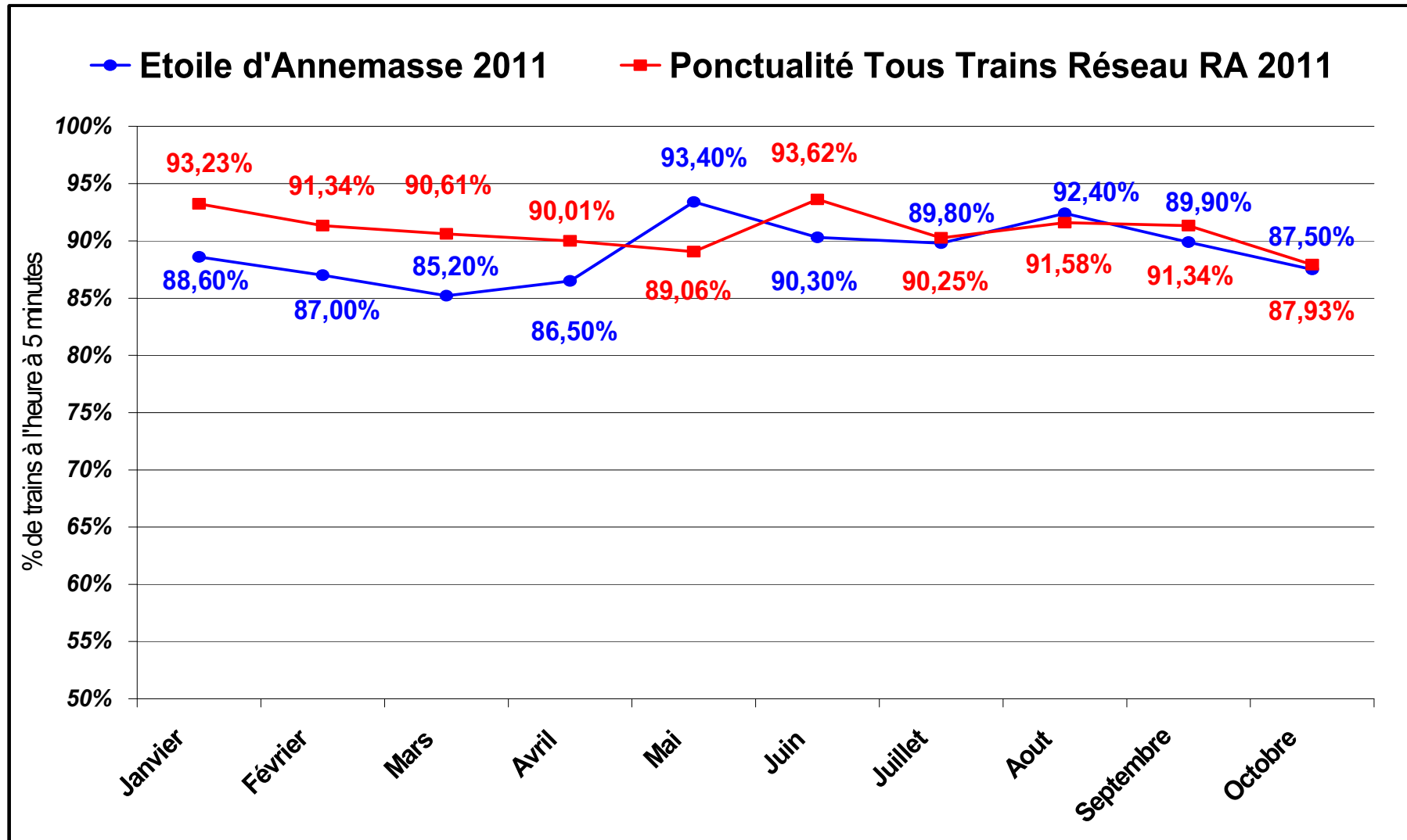
455 100

Poids :

1.7%

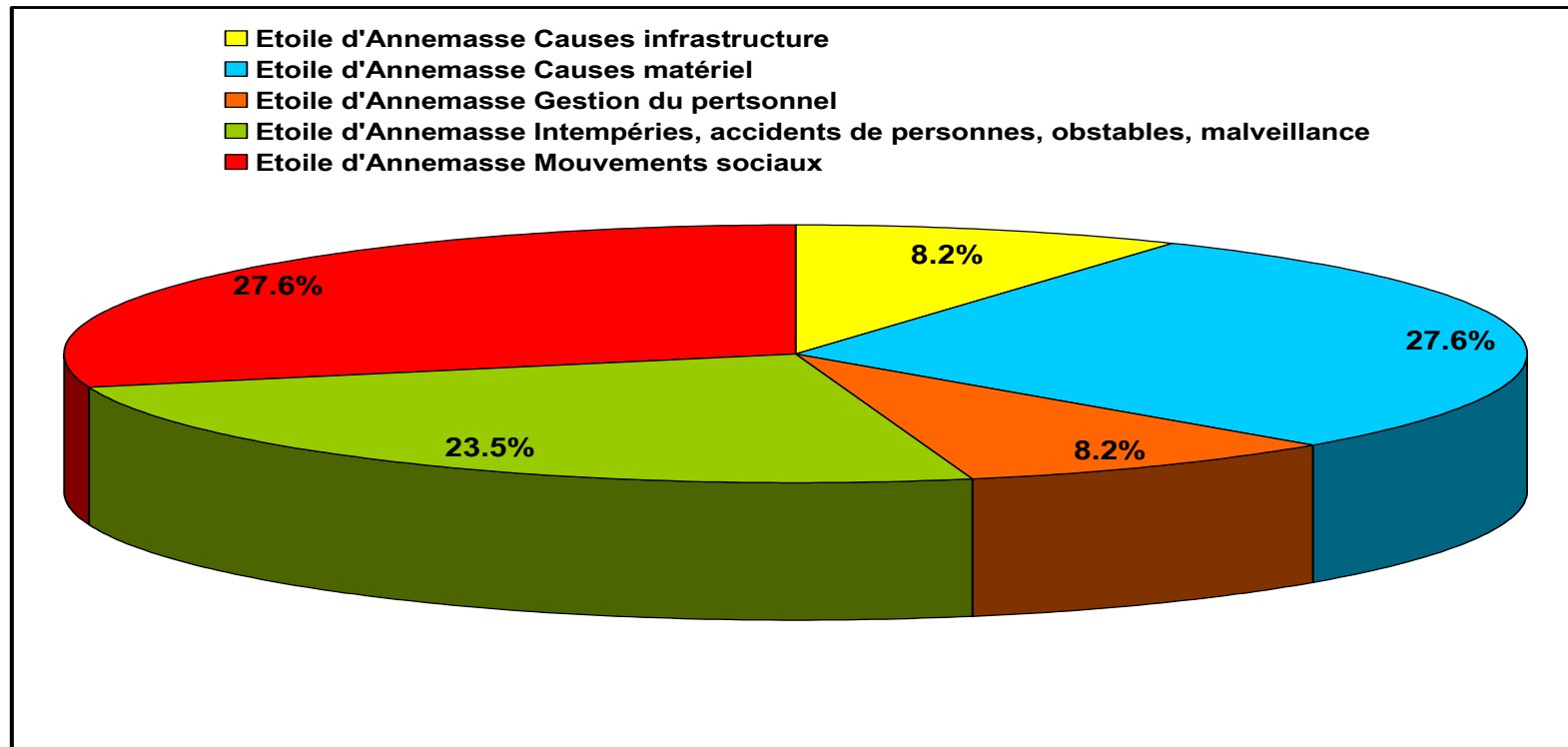
THONON Les Bains	GENEVE Eaux Vives	122 500	27.5%
ANNEMASSE	GENEVE Eaux Vives	44 600	17.0%
ANNEMASSE	BELLEGARDE	14 660	10.6%
THONON Les Bains	BELLEGARDE	8 700	9.2%

PONCTUALITE TOUS TRAINS



Réalisation de l'offre Rhône Alpes 99% des trains ont circulé

Causes de la non réalisation de l'offre sur ETOILE D'ANNEMASSE



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE SUR LA QUALITE DE SERVICE TER

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

- ▶ En janvier 2011, la Région, RFF et SNCF ont convenu de mettre en œuvre une démarche Qualité TER pour **améliorer durablement la qualité du service ferroviaire TER** (qui s'était considérablement dégradée courant 2010).
- ▶ Cette démarche est consignée dans une convention d'objectifs et de performance, votée par les élus régionaux en **Assemblée Plénière du 23 septembre 2011**.
- ▶ Cette convention tripartite est conclue pour une période de **4 ans** (2011 à 2015).
- ▶ Le budget alloué à cette convention est de **9 M€**, chaque partenaire participant à hauteur de 3 M€.

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

Les objectifs de la contractualisation :

- ▶ Définition, partage et suivi d'indicateurs de qualité,
- ▶ Programmation de diagnostics et de plans de progrès par ligne (suivi spécifique des lignes et trains identifiés « sensibles »),
- ▶ Actions immédiates de rétablissement de la qualité (fiabilisation de la production et du réseau, gestion des aléas),
- ▶ Amélioration du processus de production de l'horaire (anticipation),
- ▶ Amélioration de l'information voyageurs.

NB : Cette convention tripartite n'a pas vocation à se substituer aux contrats bilatéraux préexistants entre partenaires.

SUIVI DE LA SYNTHÈSE HIERARCHISEE DES DEMANDES

Synthèse des demandes du comité de ligne Evian – Annemasse – Genève / Bellegarde (1/2)

	<i>Rappel demandes comité de ligne</i>	Réponse
Desserte	<p>1. Rétablissement du train Bellegarde – Annemasse du matin.</p> <p>2. Rétablissement d'une meilleure desserte à Valleiry et St Julien en Genevois.</p> <p>3/ Créer un retour plus tardif d'Evian, pour correspondance sur le train de nuit St Gervais – Annecy – Paris.</p>	<p>1. Mise en œuvre lors du service 2012 d'un train Bellegarde 7h09 – Annemasse 7h44 du lundi au vendredi;</p> <p>2. Mise en œuvre lors du service 2012;</p> <p>3. Pas retenu dans les études 2012.</p>
Ponctualité/capacité/plan de transport adapté	<p>Améliorer la capacité des trains suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -départ d'Evian le lundi; -Départ d'Evian à 12h30 toute la semaine (affluence importante jusqu'à Bellegarde pour correspondance sur le TGV en direction de Paris); - départ de Genève à 16h30 le vendredi; - Globalement, l'offre en fin de semaine. 	<p>Réponse SNCF: Les roulements 2012 tiennent compte autant que possible de la capacité souhaitable en fonction du matériel disposition.</p>

Synthèse des demandes du comité de ligne Evian – Annemasse – Genève / Bellegarde (2/2)

	<i>Rappel demandes comité de ligne</i>	Réponse
Information voyageur	Améliorer la qualité de service relative à l'offre en autocars TER (formation des chauffeurs, informations des voyageurs et des personnels en gares en cas de perturbation)	Objectif fixé dans la convention d'objectifs et de performance tri partite
Qualité de service	Améliorer la qualité de service concernant la ponctualité.	Objectif fixé dans la convention d'objectifs et de performance tri partite
Tarifification	Etudier l'opportunité d'un abonnement de travail pour les salariés unipersonnels et libéraux	Actuellement, l'abonnement de travail mensuel répond aux besoins des salariés de moins de 75 km. Le titre Illico fréquence est adapté quant à lui à tous les publics pour une distance supérieure à 75 km. La Région Rhône Alpes et la SNCF mènent actuellement une réflexion sur un titre annuel monomodal, ouvert également aux salariés unipersonnels et libéraux, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus en Rhône Alpes.

Synthèse des demandes du comité de ligne St André le Gaz – Chambéry – Annecy / Culoz

	<i>Rappel demandes comité de ligne</i>	Réponse
Intermodalité	Coordination / incitation envers les AOT de procéder à une offre intermodale et de rabattement et de qualité (CG 74, Evian, Thonon...)	Ce travail sera mené dans le cadre du service 2013. La coordination avec les offres départementale a été mené en 2012 sur l'axe Annecy – Genève prioritairement.
Fraude	Lutte contre la fraude sur la ligne Annemasse – Bellegarde en particulier.	-Réalisation de campagnes antifraude par la SNCF; -Multiplication des contrôles par 2 en 2011.
Travaux	Favoriser les travaux de jours pour pénaliser au minimum les voyageurs	Les arbitrages pris par RFF se font en fonction des variables suivantes: organisation, moyens, coûts et impacts sillons.
Gestion des intempéries	Améliorer la gestion en cas d'intempérie (plus de moyens pour le chauffage des aiguilles)	Objectif fixé dans la convention d'objectifs et de performance tri partite

ÉTUDES DE DESSERTE POUR LE SERVICE 2013

Contexte de préparation du Service 2013

- ▶ Stabilité des horaires nationaux après deux années de fortes évolutions dues à des mises en service de LGV
- ▶ Un nouveau cadre de travail : Convention d'Objectifs et de Performance relative à la Qualité du service TER en région Rhône-Alpes.
- ▶ De nombreux travaux en 2013 : maintenance (Lyon – Grenoble / Chambéry, ...) et modernisation (sillon alpin sud, étoile d'Annemasse)
- ▶ Rappel : organisation en direct par la Région de 6 liaisons TER entièrement routières

Orientations pour l'évolution du service en 2013

▶ Études propres à la ligne :

- Organisation d'un plan de transport lisible et efficace suivant les différentes phases de travaux maintenant les fonctionnalités de la desserte ferroviaire pendant les périodes de travaux.
- Les perturbations doivent être limitées au maximum, et la conception des plans de transport doit être anticipée et concertée avec les différents partenaires.

Calendrier des études pour le service 2013

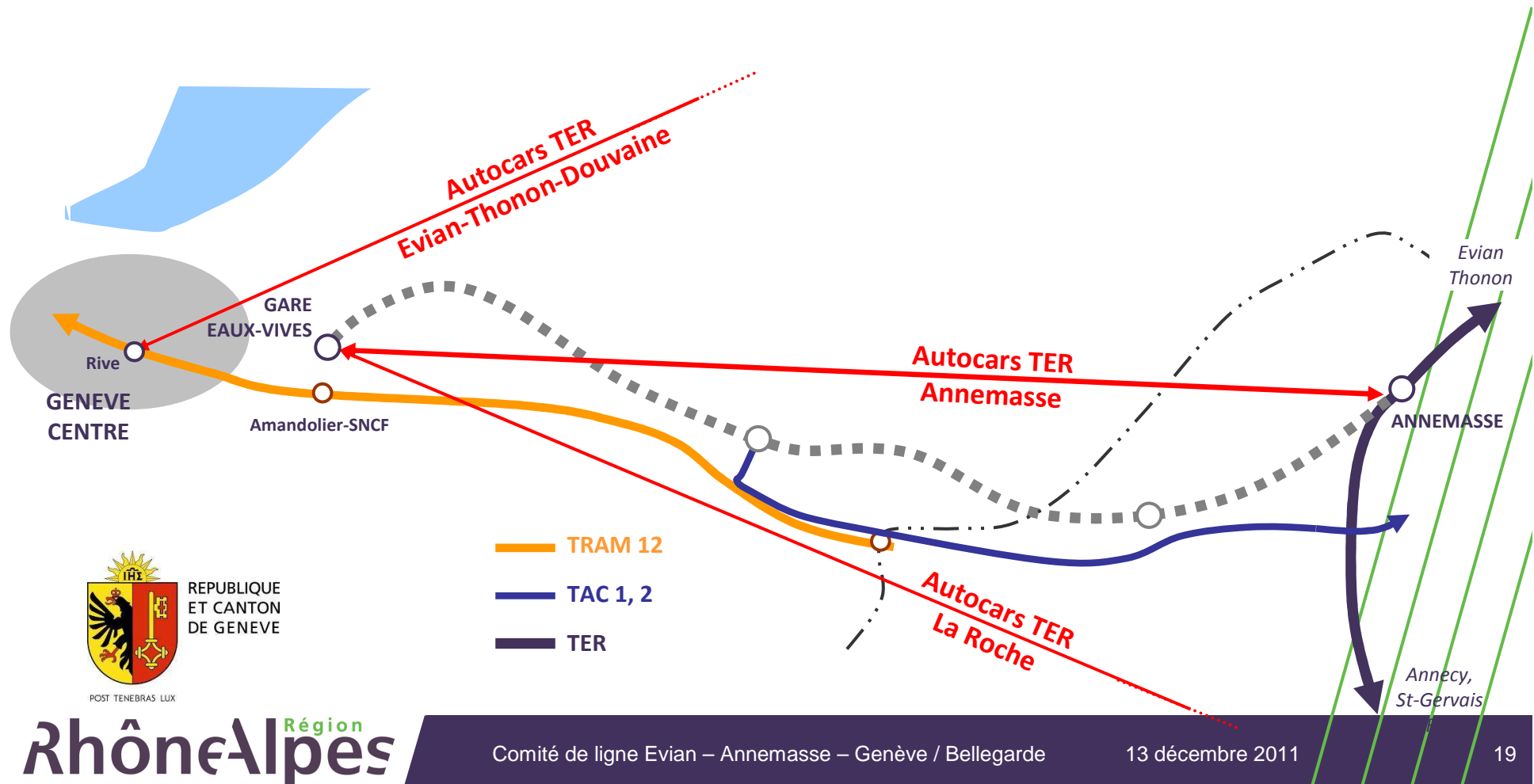
- ▶ Mi-oct. – mi-déc. : comités de ligne, présentation des études et recueil des avis
- ▶ Fin mars 2012 : commande de sillons par la SNCF auprès de RFF
- ▶ Printemps 2012 : comités de ligne, information/échanges sur le service 2013
- ▶ début juillet : réponses de RFF
- ▶ juillet – août : Observations et réclamations par SNCF, intégrant arbitrages Région
- ▶ septembre : publication de l'horaire de service par RFF
- ▶ fin octobre : mise en forme fiches horaires et distribution en gare
- ▶ 9 décembre 2012 : changement de service

Actualités travaux CEVA

1.3 Offre de transition – phase 0

Du 28 novembre au 10 décembre 2011 (2 semaines):

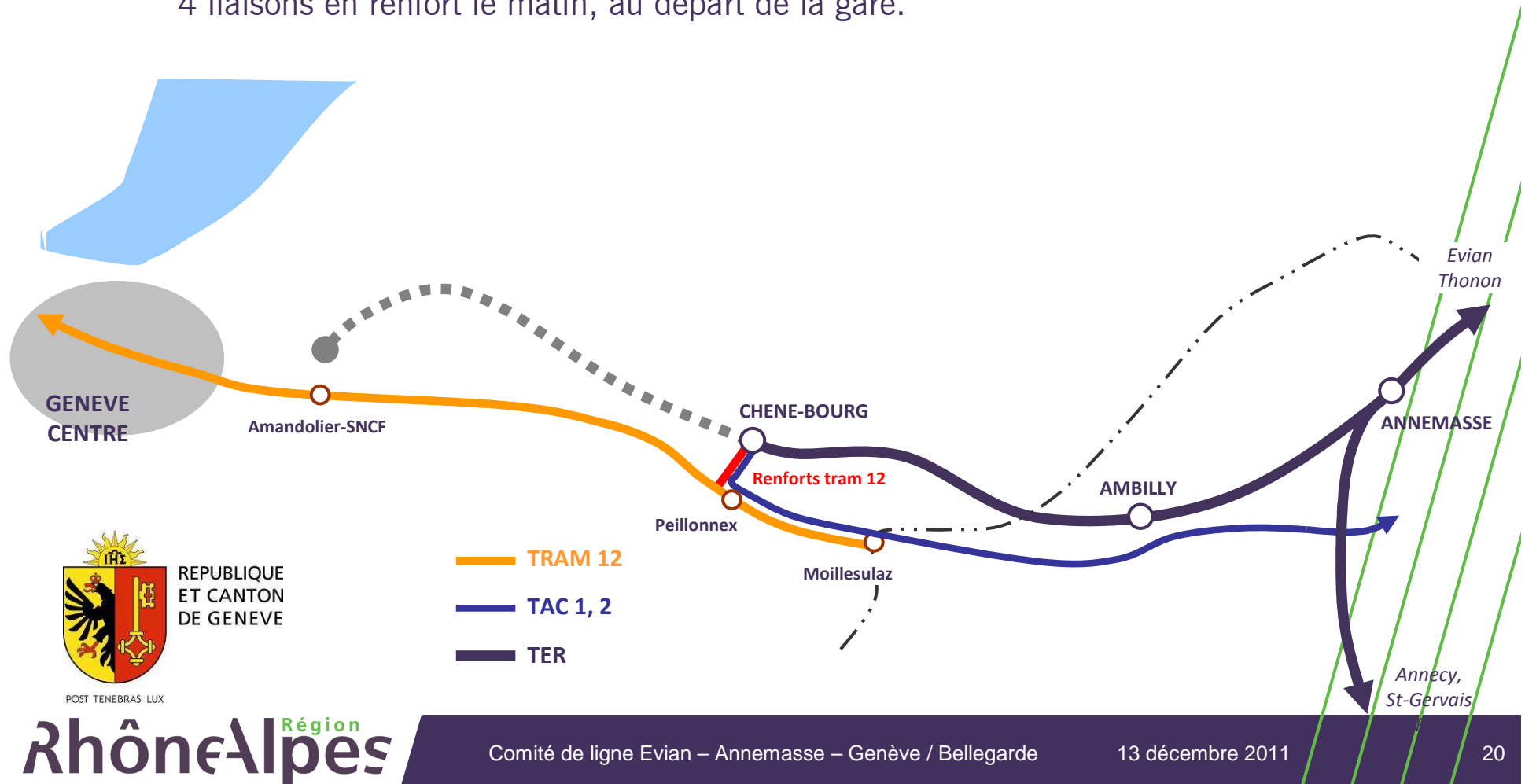
- ▶ Ligne des Eaux-Vives fermée : terminus des TER à Annemasse
- ▶ Desserte par autocar TER depuis Evian, Thonon, La Roche et Annemasse pendant la mise en œuvre du terminus provisoire de Chêne-Bourg



1.3 Offre de transition – phase 1

Du 11 décembre 2011 à mi-2013 (17 mois) :

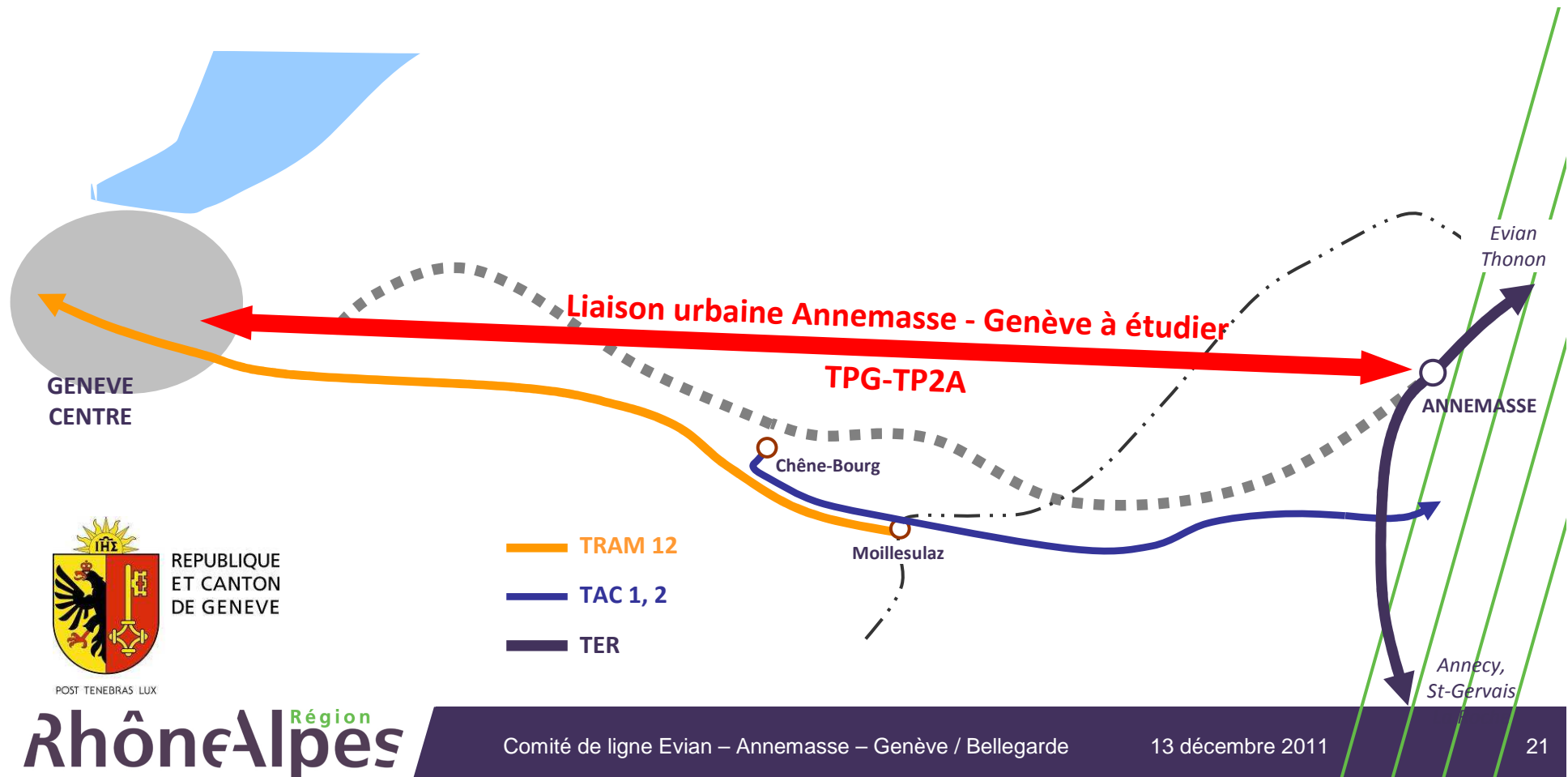
- ▶ Terminus des TER à Chêne-Bourg,
- ▶ Correspondance assurée avec réseau classique TPG (arrêt tram Peillonnex), complété par 4 liaisons en renfort le matin, au départ de la gare.



1.3 Offre de transition – phase 2

De mi-2013 à 2017 (4 ans environ) :

- ▶ Ligne des Eaux-Vives fermée ⇒ terminus des TER à Annemasse
- ▶ Jonction Annemasse gare – Genève proposée via une offre routière urbaine à l'étude avec TPG et TAC



1.3 Offre de transition - Bases d'étude de la phase 2

- ▶ Offre exclusivement urbaine (peu ou pas de liaisons directes, de type Evian – Genève),
- ▶ Mise à profit des structures et réseaux urbains existants,
- ▶ Deux grands scénarios :
 - desserte par l'augmentation du volume des lignes existantes (TAC 1 et 2, tram 12)
 - desserte par une liaison directe Genève-centre – Annemasse-gare dédiée



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conclusion

- ▶ La synthèse hiérarchisée des demandes
- ▶ Documents de présentation et relevé de décisions disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
- ▶ Fiches horaires disponibles sur le site TER Rhône-Alpes : www.ter-sncf.com/rhone_alpes/